

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

Séance ordinaire du 16 Avril 2014

Nombre de membres en exercice : 19

Membres présents : 19

Nombre de voix : 19

L'an deux mille quatorze le seize avril, à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Pierre HEINE, maire.

Étaient présents : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Carole BOLLARO, Bernard WEITTEN, Sylvain PRATI, Dominique HALLÉ, Bernard HEINE, Dominique LEBRUN, Liliane MATHIS, Eric MARCHAL, David LEDENYI, Martine GINDT, Bernard PERRIN, Sandrine BIRARDI, Messaade VAISSIÈRE, Sandrine BRENYK, Rodrigue LAGLASSE, Cathy TONUS, Céline ROBERT.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

POINT 1

Nomination des membres des différentes commissions.

Le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la nomination des membres des commissions municipales.

Il rappelle que les candidats sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents, les commissions municipales suivantes :

Commission des finances : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Carole BOLLARO, Dominique LEBRUN, Eric MARCHAL, David LEDENYI, Céline ROBERT.

Commission des travaux et bâtiments communaux : Pierre HEINE, Bernard WEITTEN, Sylvain PRATI, Bernard HEINE, Dominique LEBRUN, Bernard PERRIN, Sandrine BIRARDI, Rodrigue LAGLASSE.

Commission scolaire : Pierre HEINE, Dominique HALLÉ, Sylvain PRATI, Sandrine BRENYK, Cathy TONUS.

Commission périscolaire : Pierre HEINE, Carole BOLLARO, Dominique HALLÉ, Liliane MATHIS, Sandrine BRENYK, Cathy TONUS.

Commission urbanisme et aménagement : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Bernard WEITTEN, Bernard HEINE, Dominique LEBRUN, Bernard PERRIN, Sandrine BIRARDI, Rodrigue LAGLASSE.

Commission d'information et de communication : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Bernard WEITTEN, Dominique HALLÉ, Dominique LEBRUN, Eric MARCHAL, David LEDENYI, Céline ROBERT.

Commission des fêtes associations et sports : Pierre HEINE, Sylvain PRATI, Martine GINDT, David LEDENYI, Messaade VAISSIÈRE, Sandrine BRENYK, Cathy TONUS.

Commission agricole, forêt, curage des fossés ; Pierre HEINE, Bernard WEITTEN, Bernard HEINE, Dominique LEBRUN, Bernard PERRIN, Rodrigue LAGLASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Carole BOLLARO

Membres suppléants : Bernard WEITTEN, Sylvain PRATI, Bernard HEINE.

Commission seniors : Pierre HEINE, Dominique HALLÉ, Martine GINDT, Bernard PERRIN, Cathy TONUS.

Commission jeunes : Pierre HEINE, Sylvain PRATI, Martine GINDT, Messaade VAISSIÈRE, Cathy TONUS.

Commission cadre de vie, environnement et sécurité routière : Pierre HEINE, Didier BRANZI, Bernard WEITTEN, Sylvain PRATI, Bernard HEINE, Dominique LEBRUN, Liliane MATHIS, David LEDENYI, Bernard PERRIN, Messaade VAISSIÈRE.

POINT 2

Nomination des délégués aux différents syndicats.

Le maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la nomination de nouveaux délégués aux syndicats intercommunaux.

Les candidats sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

A l'unanimité, la liste des différents délégués aux syndicats intercommunaux se compose comme suit :

Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Est Thionvillois :

Titulaires : Bernard WEITTEN, Rodrigue LAGLASSE.

Suppléant : Bernard HEINE.

Syndicat Intercommunal de gestion du CES de Kédange-sur-Canner :

Titulaires : Pierre HEINE, Messaade VAISSIÈRE.

Syndicat Intercommunal de Distribution Publique d'Electricité (SISCODIPE) :

Titulaires : Bernard PERRIN.

Suppléant : Didier BRANZI.

Syndicat Intercommunal entre les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE, VOLSTROFF (DIMESTVO)

Titulaires : Bernard HEINE, Bernard WEITTEN, Didier BRANZI.

Chenil du Jolibois :

Titulaire : Sylvain PRATI.

Suppléant : Cathy TONUS.

Correspondant de la défense : Carole BOLLARO.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 3

Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social.

Considérant qu'à la suite des élections municipales du 23 mars 2014, il y a lieu de renouveler l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vu l'article R123-7 du Code de l'action sociale et des familles.

Le conseil municipal, après délibération décide de fixer à l'unanimité des membres présents, le nombre de membres comme suit :

8 membres élus au sein du conseil municipal.

7 membres nommés "hors conseil".

Le conseil municipal a procédé ensuite à l'élection à la majorité absolue et à bulletin secret de ses représentants au conseil d'administration.

Membres élus : Pierre HEINE, Carole BOLLARO, Sandrine BRENYK, Eric MARCHAL, Liliane MATHIS, Céline ROBERT, Cathy TONUS, Messaade VAISSIERE.

Membres nommés : Gabrielle ARMSPACH, Angélique CLAUDE, Francis FROCHARD, Mireille JACOB, Thierry LEGER, Sandrine LIEGAUT, Marie-Louise WIRTZ.

POINT 4

Reprise voirie du lotissement « Les Champs Fleuris » lieu-dit « Les Prés Verts »

Le maire expose :

La S.C.I Les Romains a réalisé le lotissement « Les Prés verts » actuellement nommé les « Champs Fleuris ». La reprise des terrains par la commune n'ayant jamais été réalisée, le maire propose au conseil municipal d'acquérir ces terrains pour le domaine public ou privé de la commune.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le maire ou s'il en est empêché à un adjoint de représenter la commune lors de l'adjudication qui a lieu le mardi 13 mai 2014, à MONDELANGE, 318 rue de Metz, par le ministère de Me Edith MICHAUX, notaire à MONDELANGE

A l'effet plus particulièrement de porter des enchères, pour quelque prix que ce soit sur les biens immobiliers suivants :

Commune de METZERVISSE

Parcelle cadastrée section 42 n° 190/33, lieudit "Chemin de l'Eglise", pour une contenance de 33 ares et 94 centiares.

Parcelle cadastrée section 42 n° 191/33, lieudit "Chemin de l'Eglise", pour une contenance de 9 centiares.

Parcelle cadastrée section 42 n° 165/21, lieudit "Les Prés", pour une contenance de 12 ares et 48 centiares.

En conséquence :

Obliger le MANDANT au paiement du prix et à l'exécution de toutes les clauses et conditions contenues au cahier des charges dressé pour parvenir à la vente, ou résultant de tous procès-verbaux de dires qui précéderaient l'adjudication.

Consigner toutes sommes prévues au cahier des charges ou aux procès-verbaux de dires ultérieurs.

Se faire remettre tous titres et pièces, en donner décharge, signer tous procès-verbaux d'adjudication.

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer et généralement faire le nécessaire.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 5

Cession de terrain.

Le maire explique qu'un sentier communal de 38 m² se trouve enclavé dans la propriété de particuliers et empêche toute vente de terrain.

Ces particuliers souhaitent procéder à l'acquisition de ce sentier afin de régulariser la situation foncière de leur parcelle.

Le maire propose de :

- procéder à **enquête publique du lundi 19 mai 2014 au lundi 02 juin 2014** afin d'extraire ledit sentier du domaine public ;
- désigner **Hubert DITSCH, maire de VOLSTROFF**, afin de tenir en mairie les permanences destinées à relever les différentes remarques qui pourraient être formulées ;
- fixer les dates de permanences aux :
lundi 19 mai 2014, de 11 à 12 heures,
lundi 26 mai 2014, de 14 à 15 heures,
lundi 02 juin 2014, de 17 à 18 heures.

Ces horaires seront affichés en mairie, présentés sur le site de la commune, inscrits au panneau d'information et paraîtront dans la presse locale.

- fixer à **33 € le m²** le prix de vente dudit sentier conformément aux indications des Domaines ;
- procéder à la vente par **acte administratif** ;
- désigner **Didier BRANZI**, 1^{er} adjoint, pour représenter la commune lors de cette vente.

Les frais d'arpentage sont à la charge des particuliers.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du maire.

POINT 6

Participation financière aux centres aérés extérieurs à la commune.

Le maire explique que des enfants de la commune participent à des centres aérés dans d'autres communes de l'Arc Mosellan.

Il propose de fixer comme suit la participation de la commune à ces activités :

- 3 € par journée complète ;
- 1,5 € par demi-journée.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les propositions du maire.

POINT 7

Dérogations scolaires.

Le maire explique que le nombre actuel de naissances n'augmente de façon sensible la fréquentation de l'école Jean Moulin.

Il fait part des demandes de scolarisation et de fréquentation du service périscolaire de familles extérieures à la commune.

Afin de ne pas surcharger les classes, il propose de n'autoriser l'accueil des enfants extérieurs à la commune que si les grands-parents ou la nourrice demeurent à METZERVISSE.

Le conseil municipal approuve les propositions du maire par 17 voix pour, 1 abstention et 1 voix contre.

*REPUBLIQUE
FRANCAISE REPUBLIQUE
FRANCAISE*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE METZERVISSE**

POINT 8

Surplomb du domaine public.

Le maire explique qu'un particulier souhaite procéder à l'isolation extérieure de sa maison et sollicite l'autorisation de surplomb du domaine public.

Le maire propose que l'autorisation temporaire de surplomb du domaine public soit accordée à ce particulier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition du maire.

Tous les membres ont signé au registre
Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire le
Publié-le